

REGION DE L'ADAMAOUA  
-----  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
-----  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
NGAOUNDERE 1<sup>er</sup>  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION  
-----  
VINA DIVISION  
-----  
NGAOUNDERE 1<sup>st</sup> SUBDIVISIONAL  
COUNCIL  
-----  
GENERAL SECRETARY  
-----  
P.O. Box: NGAOUNDERE

AVIS DE CONSULTATION N° 004 /JAC/CAN1<sup>er</sup>/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026 RELATIVE AUX TRAVAUX DE  
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NGAOUNDELBE (LOT 1) ET LA  
REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP GENDARMERIE (LOT 2), DANS LA COMMUNE,  
D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE LA VINA

FINANCEMENT : BIP 2026/MINEDUB

### 1. OBJET DE LA CONSULTATION

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, Autorité Contractante, lance une consultation en vue d'une demande de cotation pour la réhabilitation d'un bloc de deux salle de classe à l'EP de NGAOUNDELBE (lot 1) et la réhabilitation d'un bloc de deux salle de classe à l'EP gendarmerie (lot 2).

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX :

#### Lot 1

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie;
- Charpente-couverture;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité;
- Peinture.

#### Lot 2

- Travaux préparatoires et études ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Electricité;
- Peinture.

### 3. CONDITION DE PARTICIPATION

La participation à cette Consultation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou société agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réhabilitation dudit bâtiment et remplissant les conditions reprises dans le Règlement de la consultation.

### 4. DELAI D'EXECUTION

Le délai d'exécution des prestations est fixé à trois (03) mois.

### 5. ALLOTISSEMENT

L'ensemble des travaux sont constitué de trois lots :

### 6. COUT PREVISIONNEL

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente consultation :

- réhabilitation d'un bloc de deux salle de classe à l'EP de NGAOUNDELBE (lot 1) .....10 000 000 (Dix millions) ;
- réhabilitation d'un bloc de deux salle de classe à l'EP gendarmerie (lot 2).....12 000 000 (Douze millions).

### 7. PARTICIPATION ET ORIGINE

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou sociétés de bâtiment et des Travaux Publics agréées, de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres installées.

### 8. FINANCEMENT

Les réhabilitations objet de la présente Consultation est financée par le Budget d'Investissements Publics/ MINEDUB, Exercice 2026.

## 9. MODE DE SOUMISSION

Le mode de soumission retenu pour cette consultation est : **en ligne**.

## 10. CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission, acquitté à la main, délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre chargé des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics et dont la liste figure en annexe avec un montant forfaitaire de cinquante mille (50 000) pour le (lot 1) et soixante mille (60 000) pour le (lot 2). Il est égal à 0,5% du coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) du marché et valable jusqu'à trente (30) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier de première catégorie autorisé par le Ministère chargé des Finances à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, **un récépissé CEDEC** entraînera le rejet pur et simple de l'offre. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

## 11. CONSULTATION DE LA DEMANDE DE COTATION

Le dossier physique peut être consulté gratuitement dans les Services du MO/MOD aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> (service (SIGAMP), numéro 699 17 02 22, BP : 62 dès publication du présent avis.

Il peut également être consulté **en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>** sur le site internet de l'ARMP ([www.armp.cm](http://www.armp.cm)) ou sur tout autre moyen de communication électronique fixé par le maître d'ouvrage (à préciser).

## 12. ACQUISITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de Consultation peut être retiré à la commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de quinze mille (15 000) francs CFA à la Recette municipale à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> au titre des frais de dossier.

## 13. DELAI DE REPONSE DES SOUMISSIONNAIRES :

Il est accordé aux soumissionnaires désireux de participer à cet avis de consultation un délai de vingt et un jours (21) à compter de la date de publication de cet avis dans le JDM, dans la presse ou par affichage.

## 14. REMISE DES OFFRES

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

La soumission est exclusivement **en ligne**, l'offre devra être transmise sur la plateforme CO-LEPS au plus tard le 31 MARS 2020 à 13 heures précises.

Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD, caution et récépissé CEDEC devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », et devront porter la mention suivante :

AVIS DE CONSULTATION N° 024 JAC/CAN1<sup>er</sup>/CIPM/2026 DU 02 MARS 2020 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NGAOUNDELBE (LOT 1) ET LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP GENDARMERIE (LOT 2), DANS LA COMMUNE, D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE LA VINA  
« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Taille et format des fichiers

Pour la soumission en ligne, les tailles maximales des documents qui vont transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire sont les suivantes :

- 5 MO pour l'Offre Administrative ;
- 15 MO pour l'Offre Technique ;
- 5 MO pour l'Offre Financière.

Les formats acceptés sont les suivants

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

## 15. MODE DE PRESENTATION DES OFFRES

Les offres seront présentées en Français ou en Anglais. Elles seront contenues dans deux (02) enveloppes fermées et scellées, comprenant :

**Enveloppe A : Pièces administratives**

- Une déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe ;
- Une copie légalisée du registre de commerce ou l'expédition ;
- Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Une attestation de conformité fiscale en cours de validité ;
- Une attestation d'immatriculation timbrée ;
- Une attestation de non-faillite délivrée par la Chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise ;
- Une attestation pour soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS ;
- Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire ;
- Une caution de soumission d'un montant de forfaitaire de 50 000 (lot 1) et 60 000 (lot 2), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres ; un récépissé CEDEC ;
- Un plan de localisation signé par le soumissionnaire timbré ;
- Une attestation de catégorisation ;
- Une quittance d'achat du Dossier de Consultation de 15 000 francs CFA ;
- Un accord de groupement ;
- Pouvoir de signature.

**N.B.** : Toutes les pièces énumérées ci-dessus devront être datées de moins de trois mois et être signées par l'autorité compétente des administrations concernées.

**Enveloppe B : Offre financière**

- La soumission suivant le modèle fourni dans la présente Consultation ;
- Une proposition technique succincte (méthodologie, planning, approvisionnement), référence de l'entreprise et un personnel d'encadrement ;
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé du soumissionnaire ;
- Le bordereau descriptif et quantitatif dûment signé du soumissionnaire;

Chacune des enveloppes A et B contenant l'original et les copies sera fermée et scellée.

Les deux (02) enveloppes seront placées dans une grande enveloppe elle-même fermée et scellée portant la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION N° 0044 /AC/CAN1<sup>er</sup>/CIPM/2026 DU 02 MARS 2026**  
**RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP DE NGAOUNDELBE (LOT 1) ET LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX SALLE DE CLASSE A L'EP GENDARMERIE (LOT 2), DANS LA COMMUNE, D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE 1<sup>er</sup>, DEPARTEMENT DE LA VINA**  
**« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

**16. LA RECEVABILITE DES OFFRES :**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif reprises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent être daté de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toutes offres incomplètes conformément aux prescriptions de règlement de cotation sera déclarée irrecevable

**17. EVALUATION DES OFFRES**

La Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup> procédera par la suite à la vérification de la conformité et à la comparaison des offres dans l'ordre suivant :

- A) examen de la conformité des pièces administratives et des offres financières du point de vue des délais et des spécifications techniques ;
- B) vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- C) élaboration d'un tableau des offres.

**18. DEPOUILLEMENT DES OFFRES**

Le dépouillement aura lieu le **31 MARS 2026** à 15 heures précises à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

**a-Principaux critères d'élimination**

Ces critères sont les suivants :

- Absence ou non-conformité persistance d'une pièce administrative après épuisement de délai accordé par la commission,
- fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'une caution de soumission, un récépissé CEDEC et la catégorisation ;

- Avoir abandonné un chantier au cours des trois dernières années par le fait de l'entreprise ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

**b - Principaux critères de qualification**

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;

**19. DUREE DE VALIDITE DES OFFRES**

\*Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

**20. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>, téléphone : 698 14 33 00 *Ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses* <http://www.publiccontracts.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> ou tout autre moyen de communication électronique indiqué par le maître d'ouvrage.

**21. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES MAUVAISES PRATIQUES**

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes de corruption, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l'Autorité chargée des Marchés Publics (MINMAP) (SMS ou appel) aux numéros : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48, l'ARMP au numéro 695 44 93 33 ou le MO 699 85 15 24.

**Ampliations :**

- ✓ MINMAP ;
- ✓ ARMP pour insertion au JDM ;
- ✓ MO/CAN 1<sup>er</sup> ;
- ✓ Affichage ;
- ✓ Chrono/archives.

Ngaoundéré, le **02 MARS 2026**  
Le Maire



*Alaya Ibrahim*  
Maire de la Commune d'Arrondissement  
de Ngaoundéré 1<sup>er</sup>

REGION DE L'ADAMAOUA  
-----  
DEPARTEMENT DE LA VINA  
-----  
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE  
NGAOUNDERE 1<sup>er</sup>  
-----  
SECRETARIAT GENERAL  
-----  
BP: NGAOUNDERE



ADAMAWA REGION  
-----  
VINA DIVISION  
-----  
NGAOUNDERE 1<sup>st</sup> SUBDIVISIONAL COUNCIL  
-----  
GENERAL SECRETARY  
-----  
P.O. Box: NGAOUNDERE

DEMAND OF QUOTATION N° 004 /DC / NFSC/CIPM/2026 OF HIM 02 MARS 2026  
RELATIVE TO THE REHABILITATION WORKS OF BLOCK OF TWO CLASSROOM AT EP NGAOUNDELBE  
(SHARE 1) AND THE REHABILITATION WORKS OF TWO CLASSROOM AT EP GENDARMERIE (SHARE 1), IN  
THE FIRST DISTRICT OF NGAOUNDERE, DEPARTMENT OF THE VINA.

FINANCING: PUBLIC INVESTMENT BUDGET/MINEDUB, Exercice 2026

### 1. OBJECT OF THE CONSULTATION

The Mayor of the NGAOUNDERE FIRST SUBDIVISION COUNCIL, Contracting Authority, spear for the account of the NGAOUNDERE Township, a consultation in view of a demand of quotation for the rehabilitation works of of two classroom at ep NGAOUNDELBE (share 1) and the rehabilitation works of two classrooms at ep GENDARMERIE (share 2), in the first district of NGAOUNDERE, department of the vina.

### 2. CONSISTANCE DES TRAVAUX :

#### Lot 1

- Travaux préliminaires ;
- Maçonnerie;
- Charpente-couverture;
- Menuiserie bois et métallique ;
- Electricité;
- Peinture.

#### Lot 2

- Travaux préparatoires et études ;
- Fondations ;
- Maçonnerie - élévation ;
- Charpente - couverture ;
- Electricité;
- Peinture.

### 3. DELAY OF EXECUTION

The delay of execution of the benefits is fixed to three (03) months.

### 4. ALLOTMENT

The set of works is constituted of three shares:

### 5. ESTIMABLE COST

The estimable cost is inclusive of tax of 10 000 000 (ten million) (share 1), and 12 000 000 (twelve million) CFA francs (share 2) respectively.

### 6. INVOLVEMENT AND ORIGIN

The involvement to the present call of offers is open to equality of conditions to all enterprises or society of building and the Public Works accepted, of Cameroonian right justifying technical and financial capacities for the realization of the works object of the present Call of offers installed.

### 7. FINANCING

The rehabilitation object of the present Consultation is financed by the Budget of Public investments /MINEDUB, exercice 2026.

### 8. GUARANTY OF SUBMISSIVENES

Every tenderer should join to his requisite administrative pieces, a guaranty of submissiveness of an amount of fifty thousand (50 000) CFA francs (share 1) and sixty thousand (60 000) CFA francs (share 2), delivered by a banking establishment of 1st order accepted by the Minister Charged of Ministry of Finance.

The offers arrived after the dates and hour limits of deposit won't be receivable.

All offer no in conformity with the prescriptions of the present Demand of quotation will be declared inadmissible.

The certified banking checks won't be accepted.

## 9. CONSULTATION OF THE QUOTATION DEMAND

The file can be consulted at the tractable hours in the services of the Town hall of Ngaoundéré 1st since publication of the present opinion. Such : 699 85 15 24/698 14 33 00.

## 10. ACQUIREMENT OF THE CONSULTATION FILE

The File can be gotten since publication of the present Opinion, on presentation of a receipt of remittance of a non repayable sum of fifteen thousand (15 000) CFA francs, payable to the Municipal Recipe of Ngaoundere first subdivision council, during the workdays.

## 11. DELAY OF ANSWER OF THE TENDERERS:

He/it is granted to the tenderers anxious to participate in this opinion of consultation a delay of twenty-one days (21) from the date of publication of this opinion in the JDM, in the press or by display.

## 12. RECEVABILITE DES OFFRES

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif reprises doivent être produites en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du règlement de la consultation. Elles doivent être daté de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toutes offres incomplètes conformément aux prescriptions de règlement de cotation sera déclarée irrecevable

## 13. DISCOUNT OF THE OFFERS

The offers written in languages French or English, encoded out taxes (HT) and all included taxes (inclusive of tax), as well as the complete administrative file of the exercise 2026 and the declaration indicating the intention of soumissionner at the latest according to the model in annex, under closed fold to the Town hall of Ngaoundéré 1<sup>st</sup>, the 31 MARS 2026 at 14 precise hours and should carry the following mention :

DEMAND OF QUOTATION N° 004 /DC / NFSC/CIPM/2026 OF HIM 02 MARS 2026  
RELATIVE TO THE REHABILITATION WORKS OF BLOCK OF TWO CLASSROOM AT EP NGAOUNDELBE (SHARE 1) and  
THE REHABILITATION WORKS OF TWO CLASSROOM AT EP GENDARMERIE (SHARE 2), IN THE FIRST DISTRICT OF  
NGAOUNDERE, DEPARTMENT OF THE VINA.  
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"

## 14. FASHION OF PRESENTATION OF THE OFFERS

The offers will be presented in French or in English. They will be contained in two (02) closed envelopes and sealed, containing:

### Envelope A: Administrative pieces

- a declaration indicating the intention of soumissionner according to the model in annex;
- an expedition of the constituent acts of the society or a copy legalized of the trade register;
- an attestation of non-exclusion of the enterprise, delivered by the agency of Regulation of the Public Markets;
- a copy of taxpayer's card legalized;
- a valid tax certificate;
- an attestation of no-bankruptcy delivered by the Room of Trade or of the Transplants the Court of the place of the head office of the enterprise;
- a valid registration certificate;
- an attestation of submissiveness delivered by the General manager of the CNPS;
- an attestation of banking domiciliation of the tenderer;
- a copy of the plan and attestation of localization legalized;
- A declaration on the honor of the tenderers by which they attest that not only they didn't abandon the market during the 3 last three years, but also that they don't appear on the list of the faltering enterprises annually established by the Minister of the public markets.

***N.B.: All enumerated above pieces should date of less than three months and should sign by the authority concerned of the administrations concerned.***

### Envelope B: Financial offer

- The submissiveness according to the model provided in the present Consultation;
- A brief technical proposition (methodology, planning, provision), reference of the enterprise and a staff of framing;
- The slip of the duly full unit prices;
- The descriptive and quantitative slip;
- Each of the envelopes to and containing B the original and the copies will be closed and will be sealed.

The two (02) envelopes will be placed in a big envelope herself closed and will be sealed structural the following mention:

RELATIVE TO THE REHABILITATION WORKS OF BLOCK OF TWO CLASSROOM AT EP NGAOUNDELBE  
(SHARE 1) and THE REHABILITATION WORKS OF TWO CLASSROOM AT EP GENDARMERIE (SHARE 2), IN THE FIRST  
DISTRICT OF NGAOUNDERE, DEPARTMENT OF THE VINA.  
"TO OPEN ONLY IN SESSION OF SPOLIATION"

## 15. LASTED OF THE ADMISSIBILITY OF THE OFFERS

The tenderers remain held by their offers during 90 (ninety) days from the date limits fixed for the discount of the offers.

16. **OPENING OF THE FOLDS:** The folds will be open in only one time by the Internal Commission of Transfer of the Ngaoundéré first subdivision council, in presence of the tenderers or their representatives duly mandated to dates them, hour and place specified in the opinion of Consultation. He/it will be raised a minute to the opening of the folds. This opening will take place it **3 1 MARS 2026** at 3 am hours to the Room of acts of the Ngaoundere first town hall by the internal commission of transfer of the Ngaoundere first markets.

Only the tenderers can attend this session of opening or can make represent itself/themselves of it by a person of their very choice in that s of grouping.

#### 17. ASSESSMENT OF THE OFFERS

The Internal Commission of Transfer of the Ngaoundere first subdivision council will procede letter orders by the continuation to the verification of the conformity and to the comparison of the offers in the following order :

- A) exam of the conformity of the administrative pieces and the financial offers of the point of view of the delays and the technical specifications ;
- B) verification of the arithmetic operations, while using the unit prices if the case arises in letters to conduct the necessary corrections ;
- C) development of a picture of the offers.

#### I. Main criterias of elimination

These criterias are the next one

#### II. Main criterias of qualification

The system of notation is binary and the main criterias are about the elements below :

- Presentation of the offer ;
- References of the tenderer in the domain of the benefit ;

#### 18. LENGTH OF VALIDITY OF THE OFFERS

The tenderers remain committed by their offer during one period of sixty days (60) days from the date limits fixed for the receipt of the offers.

#### 19. ASSIGNMENT OF THE MARKET

The Contracting authority will assign the market to the tenderer presenting the estimated offer minus the saying and recognized compliant for the essential to the File of Consultation.

#### 20. COMPLEMENTARY INFORMATION

The complementary information can be gotten at the tractable hours in the Town hall of Ngaoundere first subdivision council, Telephone: 677 36 274 96.

#### 21. DENONCIATION DES CAS DE CORRUPTIONS

Pour toutes tentatives de corruptions ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros ci-après 673 205 725/699 370 74

#### AMPLIATIONS:

- ARMP (for publication in the JDM);
- DDMAP/Vina;
- President CIPM/ CAN1;
- Stopwatch.



Makes to Ngaoundéré the  
The Mayor,

**0 2 MARS 2026**

*Ahaya Ibrahim*  
Maire de la Commune d'Arrondissement  
de Ngaoundéré 1er